

INFORMATIONS PRATIQUES

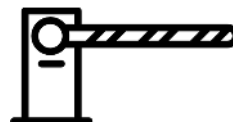


Arrivées tardives

**avec ou sans réservation
jusqu'à 21h45**

en contactant le veilleur de nuit au

06 16 79 45 33



**Entrées et sortie non
autorisées entre 22h et 6h pour
les véhicules**

Utiliser le portail piéton grâce à
votre badge pour entrer et sortir.
Votre véhicule devra rester garé
devant le camping.



Dès la fermeture de la réception, un gardien de nuit est présent sur le camping, vous pouvez le contacter au **06 16 79 45 33** en cas de problème ou d'urgence.

Les accès au camping

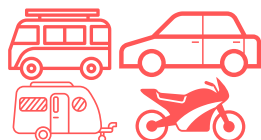


Par le chemin de la Charente, sortir à l'auberge de jeunesse puis direction le centre-ville (Voie verte, Vélodyssée, FlowVélo)

De La Rochelle, par la N137 puis D137 (sortie 31) (35 mins)

De St Jean d'Angély, par la D739 (45 mins)

De Bordeaux, par l'A10 puis l'A837 (1h50)



Arrivée à la gare de Rochefort :

De la gare de La Rochelle (20 mins)

De Paris Montparnasse (4h30)

De Bordeaux St Jean (2h15)



Ligne D arrêt Fosse aux Mâts

Ligne B arrêt 11 novembre

Les heures d'arrivées et de départs :

	Arrivées	Départs
Mobil-home	à partir de 16h	Entre 9h et 10h sur rendez-vous
Emplacements	à partir de 14h	au plus tard 12h
Ecolodge	à partir de 14h	au plus tard 12h



Le badge est un passe-partout, il vous permet l'accès au camping en véhicule ou à pied (la nuit), ainsi qu'aux sanitaires, il est à restituer le jour de votre départ. Si l'accueil est fermé, vous pouvez le déposer dans la boîte à badges à devant la réception.



Nous acceptons avec grand plaisir les animaux Les chiens doivent être tenue en laisse obligatoirement

Les besoins se font à l'extérieur du camping, un distributeur de sacs est à votre disposition à l'entrée du camping, à côté de la réception ainsi qu'aux emplacements 93 et 94.



La location de draps est possible pour les Ecolodges et le Mobil-home



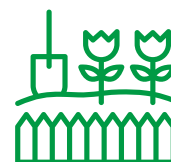
HEURE LIMITE DES PAIEMENTS DES SÉJOURS : La veille au matin avant le jour de votre départ.



Connexion WIFI



Le camping dispose de 2 jardins partagés où vous trouverez des composteurs afin de participer à notre engagement en matière d'écologie et de réduction des déchets.



Le camping est engagé pour la protection de l'environnement et du développement durable. Pour protéger notre planète, adoptez de simples «écogestes»